

PLU: Première réunion publique, 10 février 2012

Plans présentés en réunion: {morfeo 10}

Une première réunion d'information et de concertation sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'est tenue vendredi 10 février à la salle polyvalente. Elle a réuni près de 100 personnes, habitants de Saint Maximin, mais aussi, des propriétaires non résidents. Un compte rendu détaillé sera prochainement publié au chapitre PLU du site Internet municipal (www.stmaximin38.fr)

En résumé:

Après une introduction du maire, René POIS-POMPEE, Emmanuel GILBERT, adjoint au maire, rappelle la complexité des différentes procédures (nationales, régionales et locales) qui s'imposent aux Collectivités locales dans de multiples domaines (Urbanisme, environnement, prévention des risques, protection des périmètres de captages...). Toutes ces procédures, si elles sont justifiées par elles-mêmes, apportent néanmoins des contraintes sur le terrain et réduisent, de ce fait, les marges de manœuvre des élus.

Pour avoir une « vision globale » de l'avenir de notre commune, il est nécessaire de faire un bilan et une analyse de ces procédures. A partir de là, il sera possible de voir la « marge de manœuvre » dont nous disposons pour définir des orientations de développement de notre commune et, en concertation avec les habitants, dire comment nous voulons voir évoluer et se développer Saint Maximin

Etienne DELVOYE, architecte Urbaniste, membre du cabinet d'urbanisme PBR (qui a été retenu, après appel d'offres, pour nous accompagner) présente, l'ensemble des procédures qui s'imposent à nous, et notamment:

- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à l'échelle du «grand Grenoble », qui met l'accent sur une rationalisation de l'espace et surtout d'une limitation du gaspillage de l'espace
- Le PLH (Plan Local de l'Habitat, à l'échelle de la Communauté de Communes du Grésivaudan, qui vise à regrouper les logements près des lieux de travail pour, notamment diminuer les temps de transports, les embouteillages et donc la pollution. La « planification » du PLH organise le rythme de réalisation de nouveaux logements dans les communes. A Saint Maximin, nous devrions être autorisés à avoir 3.5 logements nouveaux par an (soit un peu plus de 20 logements sur 6 ans)
- Le PLU, nouvelle formule du POS, intégrant, notamment, une dimension Développement Durable, avec ses étapes et échéances.



Il rappelle également que le PLU est une démarche liée à l'intérêt général de la commune et que cet intérêt général n'est pas nécessairement la somme des intérêts particuliers. Une partie des documents qu'il a présentés seront prochainement mis en ligne au chapitre PLU du site Internet communal

En conclusion, E. GILBERT évoque le planning prévisionnel du PLU, avec quelques points forts comme:

- une prochaine réunion publique, autour de l'été 2012, pour la présentation du PADD (Programme d'Action et de Développement Durable : véritable orientation de développement de la commune et fil conducteur de la démarche)

- une autre réunion publique en fin de processus (automne 2013) avant d'arrêter les PLU

Emmanuel GILBERT insiste également sur l'importance que met le Conseil Municipal à associer les habitants qui le souhaitent à cette démarche de réflexion sur le devenir de notre commune. Ceci se traduit par la mise en place d'une large information et concertation

- **Réunions publiques** (annoncées par le bulletin municipal, une lettre d'information, des affiches, des articles dans la presse locale: Dauphiné, les Affiches...)

- **Enquête** réalisée en mars-avril 2012, auprès de l'ensemble des habitants de la commune pour connaître l'image qu'ils ont de St Maximin, mais aussi et surtout comment ils voient l'avenir de notre commune. Cette enquête sera également téléchargeable sur notre site Internet, pour

permettre à chacun d'apporter sa contribution.

- **Réunions thématiques** de concertation : Urbanisme, Environnement, Agriculture et Forêt... d'autres thèmes pourront être abordés le cas échéant. Le site Internet et les lettres d'information seront les supports pour informer les habitants des dates de ces réunions thématiques

- **Forum sur le site Internet** communal : www.stmaximin38.fr , permettant aux uns et aux autres, depuis chez eux, de faire part de leurs idées, remarques et propositions

- **Registre en Mairie** : offrant la possibilité à ceux qui ne disposent pas d'Internet de mettre sur « papier » leurs remarques et propositions

A la suite de ces présentations, une discussion s'est établie avec l'assistance : demande de précisions sur tel ou tel point du PLU ou de la méthode de concertation. Les interventions de l'assistance ont été riches et constructives en ce qui concerne les propositions de concertation notamment, ce qui laisse présager un dialogue intéressant et constructif autour de l'élaboration de notre PLU. Il a même été évoqué l'hypothèse d'un référendum... Pourquoi pas ?... mais ceci est un moyen et il nous faut d'abord débattre ensemble sur le fond. Rappelons également que le PLU (modifiable par la suite) sera arrêté quelques mois avant les prochaines municipales et que ces élections seront sans doute le meilleur référendum à ce sujet, notamment.

Enfin, et au risque de déplaire à certains, il faut rappeler qu'en France, la Constitution prévoit **l'égalité de tous devant la Loi**

... et qu'il n'est donc pas prévu de "privilégier" les "natifs" d'une commune...

